



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 18 juin 2019  
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
  - 3.1 Retour sur la résolution n° 2019-05-0470 intitulée : « Adoption du règlement no 1785 »
  - 3.2 Retour sur la résolution n° 2019-05-0471 intitulée : « Adoption du règlement no 1786 »
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 28 mai 2019
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Octroi d'une servitude de tolérance sur le lot 4 044 223 du cadastre du Québec étant une partie de la 7e Avenue (20190601-467)
  - 6.2 Signature d'une entente additionnelle avec les Services animaliers de la Rive-sud – Construction du refuge de Saint-Jean-sur-Richelieu (20190608-498)
7. **Finances municipales**
  - 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
  - 7.2 Annulation du solde résiduaire de divers règlements d'emprunt (20190504-359)

- 7.3 Demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes foncières – Centre des œuvres St-Jean inc. (20190518-424)
- 7.4 Appropriation du fonds de roulement pour le financement de deux projets (20190615-511)

8. **Ressources humaines**

- 8.1 Congédiement administratif d'un employé (20190518-417)
- 8.2 Suspension d'un employé (20190608-478)
- 8.3 Embauche au poste de contremaître saisonnier permanent au Service des travaux publics (20190615-506)
- 8.4 Adoption du nouvel organigramme du Service des travaux publics (20190615-510)
- 8.5 Nomination au poste de chef de division - parcs et espaces verts au Service des travaux publics (20190615-509)

9. **Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Autorisation pour la tenue de l'Éphémère Été au Domaine Trinity (20190525-437)
- 9.2 Signature d'un bail pour l'utilisation d'un local à des fins d'entreposage – 360, boulevard du Séminaire Nord (20190518-427)
- 9.3 Signature d'un addenda au protocole de gestion déléguée des activités aquatiques avec Gestion Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (20190518-428)
- 9.4 Autorisation de la tenue du Symposium d'art du Haut-Richelieu – Édition 2019 (20190511-398)
- 9.5 Octroi d'aides financières (20190601-460 et 20190601-461)
- 9.6 Autorisation pour la tenue de l'événement Fête urbaine et lancement de « SOYEZ \_MONTGOLFIÈRES » (20190608-493)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-281-IN-19                      Contrôle des matériaux – Travaux de réfection de pavage 2019 (20190525-455)
  - 10.1.2 SA-285-IN-19                      Plans et devis – Réfection des infrastructures et urbanisation de la rue de Carillon (20190601-462)
  - 10.1.3 SA-288-IN-19                      Contrôle qualitatif des matériaux - Reconstruction des infrastructures d'une partie de la 7e, 8e, et 9<sup>e</sup> Avenue, de la 4e Rue et de la rue Balthazard (20190525-433)

- 10.2 Signature d'une entente intermunicipale - Eau potable - Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois (20190301-472)
- 10.3 Rejet de l'appel d'offres relatif à la préparation de plans et devis - Installation d'un système de feux de circulation à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord / Georges-Phaneuf et travaux connexes (20190608 480)

## 11. **Toponymie et circulation**

- 11.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement - rues Bellerive, Berthier et Nadeau (20190525-443, 20190601-463 et 20190601-464)

## 12. **Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :

- 12.1.1 SA-2583-TP-19 Fourniture et livraison d'un camion combiné (20180420-315)
- 12.1.2 SA-2589-TP-19 Travaux de déneigement de divers stationnements (20190528-454)
- 12.1.3 SA-2601-TP-19 Fourniture et livraison d'une excavatrice neuve ou plus récente (20190525-435)
- 12.1.4 SA-2610-TP-19 Fourniture et livraison de six (6) véhicules électriques neufs 2019 (20190608-475)
- 12.1.5 SA-2614-TP-19 Travaux de surfacage de rues 2019 (20190601-469)

- 12.2 Rejet de la soumission relative aux travaux de raccordement d'aqueduc et d'égout au 201, rue Turgeon (école Saint-Eugène) (20190608-491)

- 12.3 Signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Carignan concernant l'entretien d'hiver d'une section du chemin Saint-Raphaël, comprise entre le chemin de la Grande-Ligne et l'Autoroute 35 (20190601-473)

## 13. **Sécurité publique**

- 13.1 Entente relative à l'établissement des modalités de réponse multi-caserne avec la Ville de La Prairie (20190504-369)

- 13.2 Octroi du contrat suivant :

- 13.2.1 SA-151-PO-19 Contrat de services de remorquage et fourrière automobile (20190601-468)

## 14. **Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 14.1.1 DDM-2018-4170 Bernard Roch - Immeuble situé au 225, rue Jean-Talon (20190324-193)

- 14.1.2 DDM-2018-4354 Yvan Proteau - Immeuble situé au 177, rue Jean-Talon (20181208-971)
- 14.1.3 DDM-2019-4441 Dominic Roy et Al - Immeuble situé au 290, 9<sup>e</sup> Avenue (20190525-446)
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
  - 14.2.1 UC-2019-4540 Jean-Patrick Lalonde - Immeuble situé au 12-14, rue Paul-de-Maurel (20190525-451)
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
  - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
    1. PIA-2019-4530 Johanne Perras - Immeuble situé au 710-714, 1<sup>re</sup> Rue (20190601-456)
    2. PIA-2019-4531 9276-7896 Québec inc. - Immeuble situé au 70, rue Saint-Pierre (20190525-445)
    3. PIA-2019-4532 David Bourgoin - Immeuble situé au 345, rue Collin (20190525-448)
    4. PIA-2019-4535 Bar Le Petit Laurier - Immeuble situé au 364, rue Laurier (20190525-449)
    5. PIA-2019-4536 Construction Jolivar inc. - Immeuble constitué du lot 3 643 957 et situé sur le chemin Saint-André (20190525-453)
    6. PIA-2019-4537 Clément Roy - Immeuble situé au 825, rue du Curé-Saint-Georges (20190525-452)
    7. PIA-2019-4543 Dominic Roy - Immeuble situé au 290, 9<sup>e</sup> Avenue (20190525-447)
    8. PIA-2019-4546 Raphaëlle Mercier- Immeuble situé au 662, chemin du Petit-Bernier (20190608-479)
    9. PIA-2019-4549 Michel Stratis - Immeuble situé au 250, chemin des Patriotes Est (20190608-484)
    10. PIA-2019-4551 Lien Pal Tsai - Immeuble situé au 269, rue Champlain (20190608-485)
    11. PIA-2019-4552 COOP d'habitation La Nouvelle Avenue - Immeuble situé au 160-166, 5<sup>e</sup> Avenue (20190605-486)
    12. PIA-2019-4557 Cyndi Maltais - Immeuble situé au 518, 4<sup>e</sup> Rue (20190608-488)
- 14.4 Adoption du projet des règlements suivants :

#### 14.4.1 Règlement n° 1810 (20190427-344)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones H-1022, H-1224, H-1771, H-1778, H-1806, H-1810, H-1839, H-1854, H-2060, H-2528, H-2728, H-2761, H-2765, H-3537 et H-5558 au secteur de PIIA « Projets intégrés résidentiels ».

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint-Luc »

#### 14.4.2 Règlement n° 1811 (20190511-397)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de retirer, dans la zone I-3004, les usages spécifiquement permis appartenant aux groupes d'usages « Commerce et service (C) » et « Industrie (I) » et de remplacer son affectation principale pour l'affectation « Habitation (H) ».

Cette zone est située à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue Balthazard et de la 5e Avenue »

#### 14.4.3 Règlement n° 1814 (20190420-319)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-1512, les usages « Salle de billard », « Salon de quilles », « Jeu de guerre intérieur », « Parc d'amusement intérieur », « Lieu aménagé pour la pratique du patin à roulettes », « Centre sportif, piscine ou gymnase », « Aréna » et « Golf ou pratique de golf intérieur ».

Cette zone est située le long des rues Richelieu et du Quai, entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques »

#### 14.4.4 Règlement n° 1816 (20190427-344)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'ajouter un rappel vis-à-vis l'item « PIIA » aux grilles des usages et normes des zones H-1022, H-1224, H-1771, H-1778, H-1806, H-1810, H-1839, H-1854, H-2060, H-2528, H-2728, H-2761, H-2765, H-3537 et H-5558;

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint-Luc »

### 14.5 Adoption du second projet des règlements suivants :

#### 14.5.1 Règlement n° 1798

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-1248, à même une partie de la zone P-1825.

Ces zones sont délimitées par les rues Lebeau, Dorchester au sud de la rue Georges-Phaneuf et par le boulevard du Séminaire Nord »

#### 14.5.2 Règlement n° 1804

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de d'interdire l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans huit zones »

14.6 Adoption du second projet de résolution suivant :

14.6.1. PPCMOI-2019-4444 – 635, rue Dorchester

14.7 Adoption du PPCMOI suivant :

14.7.1. PPCMOI-2019-4436 – 292 à 296A, rue Champlain

14.8 Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (20190511-390)

14.9 Vente du lot 5 360 953 situé sur la rue Pierre-Caisse à « Services animaliers de la Rives-Sud » (20190518-425)

14.10 Contribution à la restauration des habitats du papillon monarque (20190608-476)

14.11 Démarche pour une politique et un plan d'action en environnement et développement durable (20190511-400)

14.12 Adoption du plan stratégique de gestion du développement du périmètre urbain - 2020-2022 (20190608-495)

14.13 Acquisition de l'immeuble situé au 220, rue LeSieur (20190615-508)

#### 15. **Transport et mobilité urbaine**

15.1 Remise gratuite de titres de transport en commun régulier pour des participants du camp de jour estival de l'Association PAUSE (20190518-406)

#### 16. **Avis de motion**

16.1 Règlement n° 1806 (20190608-497)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux d'utilités publiques sur une section de l'avenue du Parc, décrétant une dépense de 1 757 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.2 Règlement n° 1810 (20190427-344)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones H-1022, H-1224, H-1771, H-1778, H-1806, H-1810, H-1839, H-1854, H-2060, H 2528, H-2728, H-2761, H-2765, H-3537 et H-5558 au secteur de PIIA « Projets intégrés résidentiels ».

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint-Luc »

16.3 Règlement n° 1811 (20190511-397)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de retirer, dans la zone I-3004, les usages spécifiquement permis appartenant aux groupes d'usages « Commerce et service (C) » et « Industrie (I) » et de remplacer son affectation principale pour l'affectation « Habitation (H) ».

Cette zone est située à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue Balthazard et de la 5e Avenue »

16.4 Règlement n° 1813 (20190601-471)

« Règlement autorisant des travaux de réfection au terrain de baseball du stade Richard-Lafontaine, et décrétant une dépense n'excédant pas 159 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.5 Règlement n° 1814 (2019-0420-319)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-1512, les usages « Salle de billard », « Salon de quilles », « Jeu de guerre intérieur », « Parc d'amusement intérieur », « Lieu aménagé pour la pratique du patin à roulettes », « Centre sportif, piscine ou gymnase », « Aréna » et « Golf ou pratique de golf intérieur ».

Cette zone est située le long des rues Richelieu et du Quai, entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques »

16.6 Règlement n° 1815 (20190608-496)

« Règlement autorisant l'acquisition de l'immeuble situé au 45, chemin de l'Aéroport, décrétant une dépense n'excédant pas 3 600 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.7 Règlement n° 1816 (20190427-344)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'ajouter un rappel vis-à-vis l'item « PIIA » aux grilles des usages et normes des zones H 1022, H-1224, H-1771, H-1778, H-1806, H 1810, H-1839, H-1854, H-2060, H-2528, H 2728, H-2761, H-2765, H-3537 et H-5558;

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint Luc »

16.8 Règlement n° 1817 (20190518-428)

« Règlement amendant le règlement n° 1760 relatif à la tarification, afin de modifier les tarifs applicables aux activités aquatiques »

17. **Règlements**

17.1 Règlement n° 1767

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- de soustraire l’usage « École secondaire ou collège » de l’application des distances séparatrices relatives aux installations d’élevage dans les zones A-1857, A-1738 et A-4009;
- de préciser les dispositions particulières pour certains terrains adjacents à la zone d’érosion.

Ces zones sont situées en zone agricole permanente, au sud de la rue des Carrières, à l’est du chemin des Ormes et à l’ouest du boulevard du Séminaire Sud »

#### 17.2 Règlement n° 1784

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de prolonger la période durant laquelle les abris d’auto temporaires sont autorisés »

#### 17.3 Règlement n° 1788

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d’autoriser dans la zone C-1499, les usages « Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d’accessoires, traitements antirouille pour véhicules, à l’exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges et véhicules hors route », « Entrepreneur en ouvrages d’art ou de génie civil » et « Entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteurs automatiques, ascenseurs, etc.) ».

Cette zone est située sur la rue des Carrières, côté nord, entre la rue Christian et le chemin du Petit-Bernier »

#### 17.4 Règlement n° 1790

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer un nouvel usage «C9-06-01 – Service de refuge et fourrière d’animaux »;
- autoriser l’usage « Service de refuge et fourrière d’animaux » dans la zone I-2779;
- réduire le coefficient d’occupation du sol minimal d’un bâtiment principal occupé par un usage « Service de refuge et fourrière d’animaux » dans la zone I-2779;
- interdire l’usage « Service de refuge et fourrière d’animaux » ailleurs dans le territoire.

Cette zone est située à l’extrémité ouest de la rue Pierre-Caisse »

#### 17.5 Règlement n° 1793

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d’autoriser la classe d’usages « Habitation mixte » et la sous-classe « Services professionnels, techniques ou d’affaires » à même la zone P-1506 et le remplacement de son affectation principale pour l’affectation commerce et service (C).

Cette zone est située sur la rue Saint-Georges, du côté sud, entre les rues Jacques-Cartier Nord et Longueuil »



#### 17.6 Règlement n° 1795

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone H-2787 à même une partie de la zone H-2785 et d’y prescrire un nombre minimal de deux (2) étages et une superficie d’implantation au sol maximale pour un bâtiment principal;
- d’assujettir la zone H-2787 au secteur de PIIA « Baillargeon »;
- de modifier certaines normes relatives à la superficie minimale d’un bâtiment dans les zones H-2785 et H-2787.

Ces zones sont situées sur l’île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

#### 17.7 Règlement n° 1796

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d’assujettir certaines interventions au secteur de P.I.I.A « Baillargeon » et d’y ajouter des critères en lien avec l’aménagement de terrain et la conservation des arbres.

Ce secteur est situé sur l’île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

#### 17.8 Règlement n° 1800

« Règlement autorisant l’acquisition d’un camion combiné (écurieur) pour le Service des travaux publics, décrétant une dépense n’excédant pas 682 000 \$ et un emprunt à cette fin »

#### 17.9 Règlement n° 1801

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de terrains de tennis, décrétant une dépense de 876 000 \$ et un emprunt à cette fin »

#### 17.10 Règlement n° 1802

« Règlement décrétant la création d’un programme d’aide financière pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées (Écoprêt) »

#### 17.11 Règlement n° 1803

« Règlement modifiant l’emprunt et la dépense décrété par le règlement no 1278 et relatif à des travaux de construction d’infrastructures municipales dans le prolongement de la rue Pierre-Caisse »

#### 17.12 Règlement n° 1807

« Règlement autorisant l’exécution de travaux de fondation de rue, de pavage, de remplacement de la conduite d’aqueduc, de réhabilitation de la conduite d’égout sanitaire, incluant des travaux connexes sur une partie de la rue Poirier, décrétant une dépense de 998 000\$ et un emprunt à cette fin »

18. **Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 1716 : « Règlement autorisant l'exécution de travaux de bouclage du réseau d'aqueduc, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et des travaux correctifs d'égout pluvial incluant des travaux connexes sur la rue des Plaines entre les rues Bourget et Moreau, décrétant une dépense de 260 000\$ et un emprunt à cette fin »
- Règlement n° 1718 : « Règlement autorisant la réalisation de divers travaux aux usines de filtration, des travaux de reconditionnement de la pompe 2 du poste de pompage Loyola et l'exécution de travaux de protection cathodique sur divers tronçons du réseau d'aqueduc, décrétant une dépense de 510 000 \$ et un emprunt à cette fin »
- Règlement n° 1779 : « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue de la construction d'une conduite d'eau potable pour la rue du Village-Boisé, décrétant une dépense de 64 000 \$ et un emprunt à cette fin »
- Règlement n° 1771 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement de certains locaux du Service de police, décrétant une dépense n'excédant pas 468 000 \$ et un emprunt à cette fin »
- Règlement n° 1773 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux de reconstruction des infrastructures municipales d'une partie de la 8e Avenue ainsi que la réalisation de travaux connexes aux travaux décrétés par le règlement n° 1574, décrétant une dépense n'excédant pas 430 000 \$ et un emprunt à cette fin »
- Règlement n° 1780 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction d'un égout pluvial et sanitaire sur une partie de la rue McGinnis et de la 11<sup>e</sup> Avenue incluant des travaux de voirie, décrétant une dépense n'excédant pas 697 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18.2 Listes de personnes embauchées par le directeur du Service des ressources humaines pour les périodes du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2019 et du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019

18.3 Lettre du ministre responsable des Aînés et des proches aidants relatif au soutien de la démarche de la « Municipalité amie des aînés (MADA) »

18.4 Registre cumulatif des achats au 31 mai 2019

18.5 Procès-verbal de correction concernant la résolution n° 2018-10-0729

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**